

Musée du Temps - Réalisation d'outils d'aide à la visite - Demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Musée du Temps se propose de réaliser pour l'ouverture de son aile Nord (1^{ère} tranche de salles) un ensemble d'outils pour une aide à la visite.

1 - Document d'accueil

Il comportera :

- un plan d'orientation pour la visite,
- un texte de présentation générale,
- des illustrations,
- un texte d'information pratique.

2 - Fiches de salles

On en trouvera :

- dans la salle «l'Europe et le monde aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles»,
- dans la salle du pendule,
- dans la salle «Il y a cent ans à Besançon»,
- dans la salle «On ne fabrique plus l'heure, on fabrique le temps»,
- dans la salle des microtechniques.

Ces fiches relèvent de l'information : elles apporteront un complément historique ou scientifique. Elles présentent l'ultime niveau de lecture offert aux visiteurs.

3 - Livret en langues étrangères

L'option au Musée du Temps a été prise d'afficher des textes dans les salles (cartels et panneaux) en français.

Des livrets de fabrication économique comportant la traduction de ces textes seront offerts gratuitement aux visiteurs étrangers. Deux langues sont prévues : anglais et allemand.

4 - Pédagogie pour la présentation des collections microtechniques

La salle des microtechniques est une salle à caractère semi-temporaire (à renouvellement tous les 2 ou 3 ans). La présentation des collections y sera donc plus éphémère que dans le reste du musée et permettra ainsi d'introduire un caractère pédagogique plus marqué.

La première version, à ouvrir dans la première tranche de salles, sera marquée par un partenariat avec l'Observatoire de l'Espace du Centre National des Etudes Spatiales.

Le musée assurera donc la conception et la réalisation des éléments pédagogiques susceptibles d'aider les visiteurs à accéder à des collections un peu abstraites.

Budget :

Dépenses		Recettes	
1 - Document accueil : conception, graphisme, impression en 100 000 exemplaires rédaction	= 70 000 F (10 671,43 €) = 8 000 F (1 219,59 €)	DRAC =	200 000 F (30 489,80 €)
Campagne photos, commune avec la préparation des fiches de salles et de la pédagogie «microtechnique»	= 28 500 F (4 344,80 €)	Ville de Besançon =	200 000 F (30 489,80 €)
2 - Fiches de salles : conception, graphisme, réalisation (textes à la charge de la conservation)	= 30 000 F (4 573,47 €)		
3 - Livrets en langues étrangères : traduction des textes (60 000 signes) en allemand et en anglais	= 55 000 F (8 384,70 €)		
Réalisation du livret en papier type journal sans photo, 10 000 exemplaires par langue)	= 100 000 F (15 244,90 €)		
4 - Pédagogie sur les microtechniques conception et suivi de réalisation	= 30 000 F (4 573,47 €)		
Réalisation (petit matériel de vision, textes, croquis..)	= 78 500 F (11 967,25 €)		
TOTAL	400 000 F (60 979,61 €)	TOTAL	400 000 F (60 979,61 €)

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'un montant de 200 000 F (30 489, 80 €),

- inscrire dès réception de l'arrêté attributif le montant de la subvention par décisions modificatives au budget de l'exercice courant en recettes au chapitre 90.322.1321.86021.52000 et en dépenses au chapitre 90.322.2313.86021.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.